



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia

Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

**Communiqué de presse des CETC
Le Bureau des co-juges d’instruction clôturent l’enquête dans l’affaire Duch**

Les co-juges d’instruction sont désormais en mesure d’annoncer que les parties ont été notifié officiellement, le jeudi 15 mai 2008, des conclusions de l’enquête dans la première affaire concernant Duch (il s’agit de l’Avis prévu à la Règle 66(1) du Règlement Intérieur).

Les parties disposent dès lors de 15 jours à partir de la date dudit Avis (et conformément à la Règle 66(1)) pour formuler une demande de complément d’enquête. Pour de plus amples informations relatives à l’Avis, prière de consulter la lettre d’information des CETC "*Le Compte-rendu d’audience*" de mai 2008. Par ailleurs, les co-juges d’instruction feront état des derniers développements de l’affaire Duch à l’issue de cette période de 15 jours.